

# JUSTIFICATIF DE PARUTION ANNONCE LÉGALE



Date de génération de ce justificatif : 20/12/2025

Ce justificatif vous est adressé sous réserve d'incidents techniques et/ou de cas de force majeure

## PHARMACIE CHEMIN – Modification(s) de société

Référence : L020429

Départements de publication : Ille et Vilaine

Annonce légale publiée le 14 juillet 2023 sur [paysan-breton.fr](http://paysan-breton.fr)

Evènement(s) : Modification(s) de société

PHARMACIE CHEMIN Société d'exercice libéral par actions simplifiée de pharmacien d'officine au capital de 300.014,64 € Siège social : Centre Commercial Les Jardins de la Bretonnière 35220 CHATEAUBOURG 316.672.237 RCS RENNES 1/ Aux termes d'un acte unanime des associés du 30/06/2023, il a été décidé, à effet du 01/07/2023, une réduction du capital social d'une somme de 59.009,28 €, pour être ramené de 300.014,64 € à 241.005,36 € par rachat et annulation de 3.872 actions. L'article 7 – CAPITAL SOCIAL est modifié en conséquence: Ancienne mention : « Le capital social est fixé à trois cent mille quatorze euros et soixante-quatre centimes (300.014,64 €). Nouvelle mention : « Le capital social est fixé à deux cent quarante et un mille cinq euros et trente-six centimes (241.005,36 €). 2/ Suivant délibérations des associés du 30/06/2023 : – Mr Romain LALLEMENT, Docteur en Pharmacie, dt RENNES (35700) – 3 rue François Menez a été nommé, à compter du 01/07/2023, Président de la société en remplacement de Mr Dominique CHEMIN, démissionnaire, – Mme Murielle BERTHOIS, Docteur en Pharmacie, dt VITRE (35500) – 10 rue des Écureuils a été nommée, à compter du 01/07/2023, Directrice Générale de la société en remplacement de Mme Marie-Pierre CHEMIN, démissionnaire. 3/ Suivant délibérations des associés du 01/07/2023, il a été décidé la modification de la dénomination de la société à compter du 01/07/2023 qui devient : PHARMACIE DES JARDINS DE LA BRETONNIERE ; l'article 3 des statuts a été modifié en conséquence. Pour avis

Consulter cette annonce en ligne

## JUSTIFICATIF DE PARUTION ANNONCE LÉGALE

---